

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 218241

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAHRI Joutei Naima

Date de naissance : 05-04-1952

Adresse : 518 - Hady Fakir - ouffa - casa

Tél. 0632 3003 67 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. LAMTIRI MOKRIM Lai

OPHTALMOLOGISTE
Bd. Moulay Driss 1er Imm. 94
Rdz de Chaussee - Casablanca
Tel. : 05 22 88 08 51

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07 Sept 2023

Nom et prénom du malade : me TAHRI Joutei Naima Age : 71

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint
Tel. 05 22 88 08 51
Enfant

Nature de la maladie : 5d. SE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : TAHRI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
17 Sept 2023	CS	-	250.00	Dr. LAMIRI MOHAMED OPTALMOLOGISTE B1 Moulay Dries 1er km. Raz de Chausée - Casablanca Tél : 05 22 88 00 51.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	07		V C			300 DH
	09					
	20/23					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr LAMTIRI MOKRIM Laila

الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

SPECIALISTE
DES MALADIES ET DE LA CHIRURGIE
DES YEUX
ANGIOGRAPHIE - LASER
Ex- MAITRE ASSISTANTE
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE CASABLANCA



اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون

العلاج بأشعة الليزر

أستاذة مساعدة سابقا
 بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le
07 Sept 2023 الدار البيضاء، في

Mme TAHRI JOUTEI Naima

VERRES PROGRESSIFS + ANTIREFLETS

Oeil Droit : + 1,75 , Addition + 3,00

Oeil Gauche : + 3,50 , Addition + 3,00

PD = 60 mm

Albert
Dr. LAMTIRI MOKRIM Lai
OPHTALMOLOGISTE
Bd. Moulay Idriss 1er Imm. 84
Rez de Chaussée - Casablanca
Tél. : 05.22.86.08.51

Dr LAMTIRI MOKRIM Laila

SPECIALISTE
DES MÂLADIES ET DE LA CHIRURGIE
DES YEUX
ANGIOGRAPHIE - LASER
Ex- MAITRE ASSISTANTE
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE CASABLANCA

الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون
العلاج باشعة الليزر
أستاذة مساعدة سابقاً
 بكلية الطب بالدار البيضاء



Casablanca, le **07 Sept. 2023** الدار البيضاء، في

Chère Madame,

permettez moi de vous confier pour bilan de la vision des couleurs

Mme TAHRI JOUTEI Naima . malade va etre mis sous antipaludéens

de synthese.

Amicalement

*Dr. LAMTIRI MOKRIM La
OPHTALMOLOGISTE
Bd. Moulay Driss 1er Imm. 94
Rez de Chausée - Casablanca
Tel. : 05 22 88 08 51.*

SPECIALISTE
DES MALADIES ET DE LA CHIRURGIE
DES YEUX
ANGIOGRAPHIE - LASER
Ex- MAITRE ASSISTANTE
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE CASABLANCA



الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون
العلاج بأشعة الليزر
أستاذة مساعدة سابقاً
 بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le الدار البيضاء، في

11 Sept 2023

Cher Confrère,

h-

Voici des nouvelles de TAHRI JOUTEI Naima, chez qui j'ai pratiqué un bilan ophtalmologique.

-L'acuité visuelle corrigée à l'oeil droit est de 5/10e, à l'oeil gauche de 5/10e.

-La pression intraoculaire est normale aux 2 yeux

-LE BUT est normale aux 2 yeux

↳ Test de schirmer est limite (5 graduations en 5 mn)

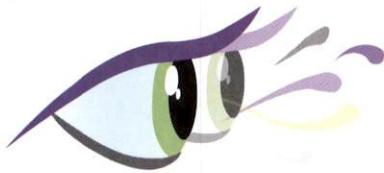
-L'examen de la vision des couleurs est normale

-L'examen du segment antérieur des deux yeux montre une légère opalescence cristallinienne.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

DR. LAMTIRI MOKRIM Laila
OPHTHALMOLOGISTE
Bd. Moulay Idriss 1er Imm. 94
Rez de Chaussée - Casablanca
Tél.: 05 22 86 08 51

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
MME SERRAJ HANANE EP. FILALI
DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa, le 07/09/2023

Mme TAHRI JOUTEI NAIMA

Cher Docteur,

→ **L'examen de la vision des couleurs 100 Hue montre au niveau ODG :**

ODG : Pas de confusion dans le sens coloré.

CONCLUSION

ODG : Sens coloré normal.

Donc il n'y a pas de contre indication au traitement par APS.

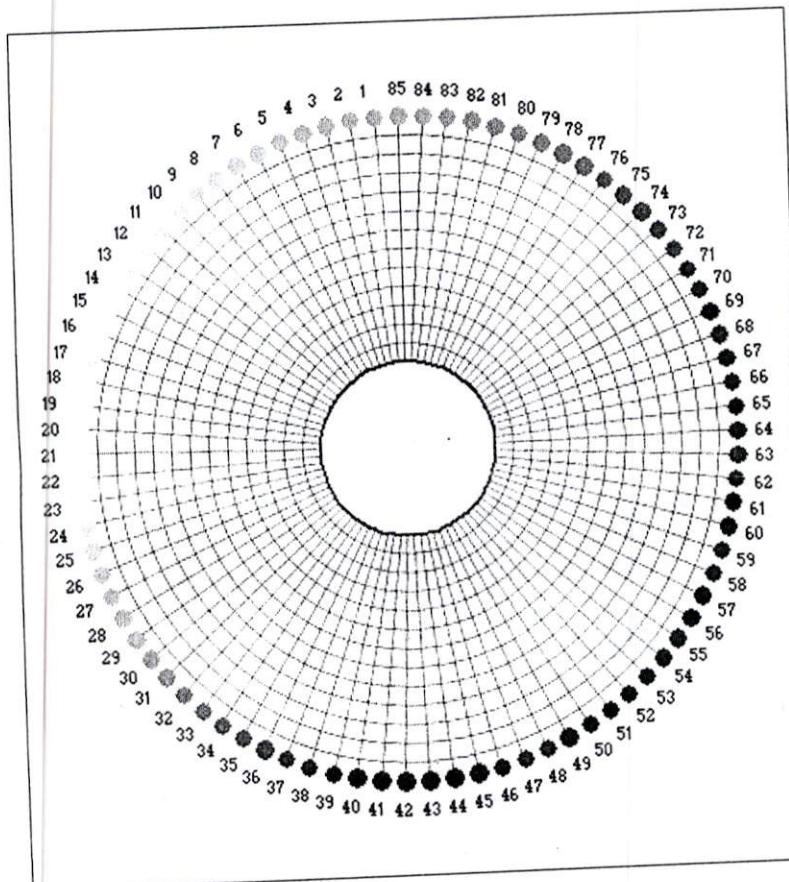
Bien à vous.

*CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
Mme SERRAJ Hanane
Rés. Walili Parc
Tel : 05 22 26 26 26 / 48 10 86
06 61 63 34 26*

CENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
MME SERRAJ HANANE EP. FILALI
DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



DIAGRAMME



INFORMATIONS

Nom: TAHRI JOUTEI NAIMA

Durée du test: 13 Mn 50 s

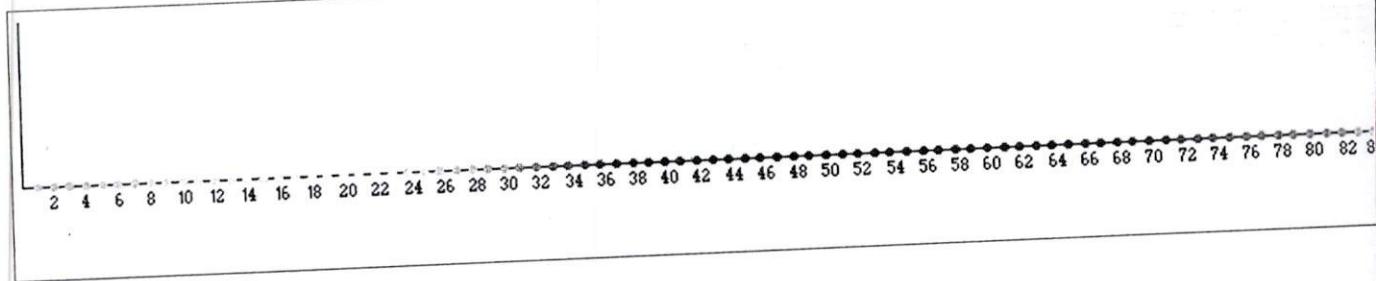
Date : Le 07/09/2023 à 16:04:03

Oeil : GAUCHE

Score : 0

Commentaire :

HISTOGRAMME



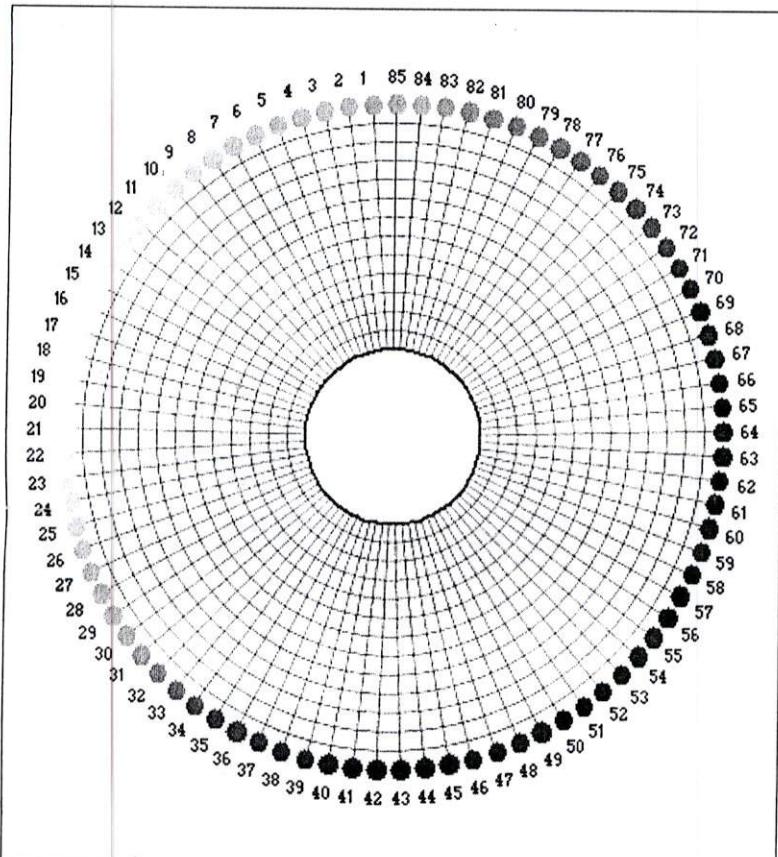
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



DIAGRAMME



INFORMATIONS

Nom: TAHRI JOUTEI NAIMA

Durée du test: 13 Mn 50 s

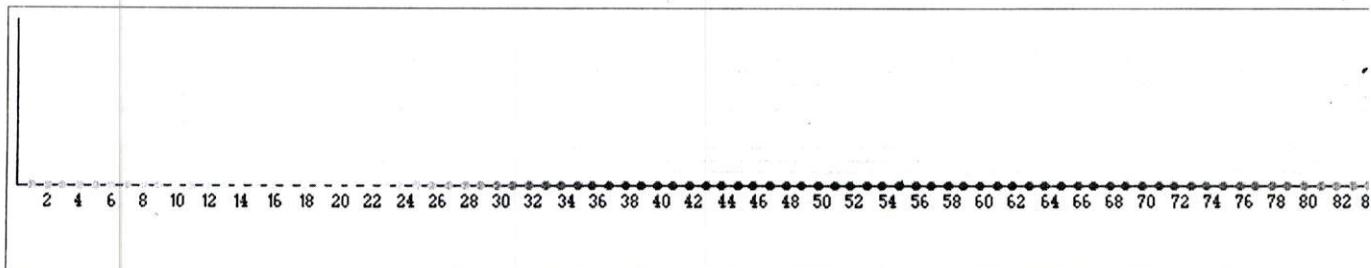
Date : Le 07/09/2023 à 16:04:23

Oeil : DROIT

Score : 0

Commentaire :

HISTOGRAMME



CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



FACTURE

CASABLANCA LE 07/09/2023

Mme TAHRI JOUTEI NAIMA

Désignation	Montant
VISION DES COULEURS	300,00
TOTAL	300,00

Somme arrêtée à : trois cents dirhams

*CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185 Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC
Mme SERRAJ Hanane
Tel: 05 22 26 26 26 / 48 10 86
06 61 63 34 26*

ICE: 001804777000038

TP : 34309939

IF : 41909940

185, Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC, 2^{ème} Etg. (en face station Tram Faculté de Médecine)

☎ : 0522.26.26.26 / 48.10.86 ☎ : 0661.63.34.26 ⓐ : ha.serraj@gmail.com